# ACCOMPAGNEMENT CRÉER SA RFUSSITF: FAIRF PLUS



# Objectifs de l'accompagnement

- Valider l'adéquation profil projet
- Elaborer un plan stratégique entrepreneurial
- Construire son plan d'affaires

#### PROGRAMME EN 6 PHASES

### 1- POSITIONNEMENT

Rendez-vous individuel 1h30: diagnostic et contractualisation

#### 2- ETUDE ET ANALYSE DE MARCHE

Temps individuel 3h : présentation des données et méthode relatives à l'étude de marché, collecte

Temps asynchrone 3h: finalisation arbre à produits, complétude BGE Pro, présentation synthétique du projet

#### 3- STRATEGIE MARKETING ET COMMERCIALE

Collectif 1h30 – outils de communication et stratégie commerciale

Individuel 1h - présentation des données et méthode relatives au plan marketing (les avantages concurrentiels, l'argumentaire commercial) et au plan de communication

#### 4- MISE EN ŒUVRE DES CHOIX SUR LES ELEMENTS JURIDIQUES, FISCAUX ET SOCIAUX

Rendez-vous individuel: 30 min - présentation des critères de choix du statut juridique

Collectif 2h: Etude juridique avec un focus sur la micro entreprise et point immatriculation (intervention expert-comptable)

Collectif 1h : Connaissance de l'écosystème (intervention réseau)

#### 6- ETUDE FINANCIERE:

Entretien individuel 4h – présentation des données et méthode relatives aux documents prévisionnels : plan de financement initial, compte de résultat, seuil de rentabilité.

Temps asynchrone: 3h

# MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et collectif en présentiel ou distanciel
- Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Plan d'actions pour la poursuite du projet co-construit stagiaire et formateur
- Suivi parcours à 1 mois et 3 mois

**Tarif** 

Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus

taux de satisfaction 2023 : 87,8%



**Financeurs** 





#1jeune1solution



#### **Public**

Personnes relevant de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Jeunes de moins de 30 ans

Allocataires du RSA

Séniors demandeur d'emploi longue durée

Habitants QPV et ZRR



# **Prérequis**

Avoir un projet de création - reprise d'entreprise



# Durée de la prestation

10 semaines maximum



# Dates et lieux de la prestation

Prise de rendez-vous sous 48h - contact@bge-<u>aura.fr</u> sous réserve de remplir les critères

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.

#### Accueil sur le département du Rhône



# Intervenants

conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



## Accessibilité

Référent handicap : Aurore CHRISTIN Aurore.christin@bge-aura.fr

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous



